

Professionnel (artisans, commerces, industries, administrations, hôtellerie-restauration)

Les déchets doivent être assimilables à des déchets ménagers par leur nature et leur quantité conformément aux dispositions du règlement de service.

Création Modification Date de prise en compte :

Adresse de production N° Extension (bis) Apt/Étage Entrée/Bât/Immeuble

Type de voie (rue, Av) Nom voie

Code postal Commune

Dénomination sociale de l'établissement :

Nom du représentant légal :

Date d'emménagement

N° SIRET de l'Établissement : Code NAF :

Contact technique : Nom Tél. Courriel

Contact financier : Nom Tél. Courriel

Adresse de facturation (si différente de l'adresse de production) :

.....

Contact financier : Nom Tél. Courriel

Dotation actuelle	Volume du bac/Ordures ménagères	Nombre	Nombre de bacs à retirer	
Dotation et fréquence souhaitées	Volume du bac	Nombre	Serrure*	Nombre de passages par semaine
	80 litres			
	120 litres			
	240 litres			
	660 litres			

*Chaque serrure est facturée : 33 € TTC

Demande d'une carte pour accès en déchetterie : oui non

Document à remplir et à retourner à Veolia - ONYX EST, 11 Avenue de la Libération, 54300 LUNÉVILLE

Accompagné des pièces justificatives : 1 extrait KBIS avec SIRET, les copies des cartes grises des véhicules autorisés à la déchetterie et un justificatif de domicile.